

Troubles « dys » et troubles spécifiques des apprentissages chez l'enfant

Public

Professionnels du secteur social, médico-social, sanitaire.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

Développer ses connaissances et comprendre les troubles spécifiques des apprentissages
Repérer les signes d'un trouble des apprentissages pour permettre un accompagnement adapté aux besoins de l'enfant.

Accompagner la mise en place des adaptations dans le cadre scolaire.

Situer son intervention dans une cohérence de collaboration et de partenariat avec la famille, l'équipe éducative et les professionnels accompagnant l'enfant.

Programme (adaptable en fonction de vos besoins)

Les troubles spécifiques des apprentissages : contexte actuel et enjeux.

- Épidémiologie et législation en France.
- Les dispositifs d'aide à la scolarisation : pour une école inclusive.
- Impact des TSA sur la vie scolaire, quotidienne et sociale.
- Démarche et accompagnement (médical, para- médical, médico-social) d'un public présentant un TSA.

Du développement typique au « dys »

- Notion de neuroanatomie et dynamique développementale.
- Fonctions cognitives et apprentissages.
- Diagnostic du « dys » : critères d'inclusion et d'exclusion.
- Dys » symptômes ou diagnostic : les comorbidités et troubles associés.
- La diversité des « dys » : dyspraxie, dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysphagie, etc.

Accompagner et s'adapter à un trouble spécifique des apprentissages

- Des stratégies d'adaptations scolaires pour : l'écriture, la lecture, les mathématiques, la géométrie, etc.
 - Des stratégies pour faciliter les activités de la vie quotidienne : repas, habillage, loisirs, etc.
 - Les partenariats parents/enseignants/ professionnels : une collaboration essentielle.
 - Repérer, comprendre et sensibiliser à un handicap invisible.
-

Méthodes et modalités pédagogiques

En présentiel.

Recueil des attentes.

Tour de table.

Présentation théorique.

Etude de cas.

Échanges avec le groupe sur supports vidéo.
Mises en situation.

Modalités et délai d'accès

Modalités et délai d'accès à la formation : ces informations sont transmises aux apprenants par l'employeur en amont de la formation.

Délai de mise en place de la formation : 10 jours minimum à partir de la planification des dates.

INTRA/Sur-Mesure

Durée : 2 jours (14 heures).

Intra

Lieu : dans votre structure

Dates et coût : nous contacter.

Sur-mesure

Ce programme ne correspond pas parfaitement à votre besoin ? Contactez notre équipe pédagogique dont la spécialité est la conception de solutions de formation sur-mesure.

Animation

Formatrice, titulaire d'un diplôme d'Ergothérapeute

Nombre de participants

Min : 3 | Max. : 12

Modalités d'évaluation

Autoévaluation de l'atteinte des objectifs en début et en fin de formation.

Evaluation de satisfaction.

Votre contact

Pôle Formation Continue, Conseil et VAE

Hélène TESSON

02 47 62 33 36

formation.continue@its-tours.com

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse : referent.handicap@its-tours.com

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 16/10/23 v2